



**Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## Déclaration liminaire du SUPAP-FSU sur le Rapport Social Unique au CST central du 21 juin 2023

### **Les chiffres ne mentent pas...et ils sont accablants pour la municipalité parisienne !**

Alors que l'inflation annuelle cumulée atteint 10,2% entre 2018 et 2022, la rémunération moyenne annuelle brute des agent.es permanent.es à temps plein n'augmente que de 6,8%...et ce malgré une augmentation importante du nombre d'agent.es de catégorie B et A.

Cette situation est largement due à la politique de l'État mais la municipalité parisienne n'a que très peu compensé les effets de cette politique alors qu'elle en avait les moyens.

**Pire, dans bien des domaines la municipalité régresse. Certaines actions ou inactions dans son champ de compétence l'illustrent !**

Malgré l'inflation, **les dépenses d'action sociale sont en diminution** par rapport à 2018 dans un contexte de plus en plus difficile pour la majorité des agent.es.

**Les dépenses de formation sont elles aussi en baisse** par rapport à 2018. Le nombre de personnes formées diminue alors que les besoins en termes de reconversion professionnelle ou d'adaptation aux nouvelles technologies explosent. Comme le Droit Individuel à la Formation, le Compte Personnel de Formation est un échec avec moins de 100 agent.es formé.es. A ce rythme 3 000 agent.es en auront bénéficié dans 30 ans.

Près de la moitié des postes offerts à la promotion par examen professionnel ne sont pas pourvus.

**Le nombre de logements attribués aux personnels ne cesse de diminuer** : 515 en 2022 contre 720 en 2018 pour plus de 8 000 demandeur.deuses.

**La résorption des inégalités femmes hommes** avance à pas de tortue comme **la résorption de l'emploi précaire** dont les femmes sont les principales victimes.

**Le nombre d'agent.es diminue** de manière significative avec 607 postes équivalent temps plein en moins en 2022, ce qui ne peut se résumer aux questions d'attractivité de certaines professions.

Certes, la situation n'est pas pire que dans nombre de secteurs de l'État, de la Fonction publique hospitalière et de nombreuses collectivités territoriales. Ce n'est pas acceptable pour autant.

**La collectivité parisienne, a fait le choix de privilégier l'investissement au détriment des dépenses de personnel. Cela a évidemment des conséquences sur la vie des agent.es et leurs conditions de travail mais aussi sur la qualité du service public.**

**En conséquence, le SUPAP-FSU votera contre ce Rapport Social Unique.**

Merci pour votre écoute